

### Dates limites d'inscription

■ 1<sup>ère</sup> session : avant le 30 novembre 2013

■ 2<sup>ème</sup> session : avant le 10 janvier 2014

**Horaires** : 9h – 17 h avec une pause déjeuner (non compris)  
Accueil à partir de 8h30

### Lieux :

**09 et 10 décembre 2013**

Espace VALMY  
Place VALMY 38130 Echirolles

(Centre commercial Grand Place à proximité pour déjeuner)

**23 et 24 janvier 2013**

Grenoble ou proche banlieue

## **Deux Journées de Formation – Débat**

**Autisme, Syndrome d'Asperger et Situations apparentées :**

**Diagnostic – Scolarisation – Insertion professionnelle  
Surmonter le « drame silencieux » de l'autisme en France**

■ **09 et 10 décembre 2013\***

■ **et 23 et 24 janvier 2014\***  
(date supplémentaire si la 1<sup>ère</sup> session est complète)  
(pré-inscription possible)



AUTISME V.I.E.S.  
"Agissons ENSEMBLE"

Association Autisme V.I.E.S.  
104 avenue Ambroise Croizat 38400 ST MARTIN D'HERES

Tél. 06 15 33 32 35 / [autisme-vies@wanadoo.fr](mailto:autisme-vies@wanadoo.fr) / [www.autisme-vies.org](http://www.autisme-vies.org)

\*Les formations n'auront lieu que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant



Présentation de l'intervenant :

**Josef SCHOVANEČ**, Docteur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS, 2009), ancien élève de Sciences-Po Paris (promotion 2003) et de diverses universités à travers le monde, est chercheur en philosophie et sciences sociales. Il travaille depuis 2007 pour Hamou BOUAKKAZ, adjoint au Maire de Paris.

Dans le domaine de l'autisme, il a donné de très nombreuses conférences à travers la France, pour le grand public (de Lille à Nice, en passant par Lorient et l'outre-mer à de multiples reprises), pour l'Education Nationale (pour les personnels de l'Académie de Versailles, de Créteil, de Paris, à Arras, au Mans), pour les ministères et organismes publics (Environnement, Santé, Sénat, ANESM, etc.), pour le corps médical (Hôpital Robert Debré à Paris et de nombreux autres), pour le Rotary Club, etc.

Intervenant extérieur à l'INS-HEA, il a participé à la rédaction du Plan Autisme 2008-2010. Il a fait la synthèse des travaux des Congrès d'Autisme France en 2011 et 2012.

Enfin, il est apparu dans des reportages télévisés diffusés sur TF1, France 2, France 3, France 4, France 5, M6, etc. et dans les films «Autisme, l'Espoir» et «le Cerveau de Hugo», ainsi que pour de multiples radios (dont RTL, France Inter, Europe 1, RFO, RCI, IDFM) et médias de la presse écrite (Le Monde, Le Parisien, etc.).

Il est l'auteur de plusieurs traductions et de « *Je suis à l'Est* » aux éditions Plon (2012).

## L'Autisme....

Encore largement méconnu en France malgré un récent regain d'intérêt à l'occasion de l'année 2012 où il fut grande cause nationale, l'autisme est tantôt perçu comme une insulte, tantôt comme la grande peur des futurs parents, tantôt comme un état surhumain plus ou moins fantasmagique, dont dans tous les cas il conviendrait de traquer la cause. Rarement l'autisme est vu comme une réalité humaine, encore moins souvent en tant qu'atout ou potentiel, et ce bien qu'il concerne en France comme ailleurs environ une personne sur 150.

Sujet large aux multiples ramifications, l'autisme peut faire l'objet d'approches disciplinaires diverses, notamment médicales ou relatives aux pratiques et thérapies, des plus sérieuses aux plus charlatanesques, destinées à le corriger ou bien, d'une manière ou d'une autre, à le lever.

La présente formation proposera un double point de vue bien moins fréquemment adopté. Premièrement, la formation insistera sur la dimension sociale de l'autisme, ce qu'il implique dans la vie quotidienne en société, et quelles sont les conséquences de la profonde ignorance qui souvent l'entoure. Deuxièmement, au-delà des querelles stériles sur les causes, elle mettra l'accent sur l'autisme en tant que réalité vécue, dans ce que cela implique en termes de récits et histoires de vie, mais également quant à la réflexion à mener sur la normalité.

Ainsi, en quatre demi-journées de formation-débat, les principaux aspects de l'autisme et du syndrome d'Asperger pourront être abordés, chaque demi-journée constituant un module thématique, et chacune comportant des temps de dialogue, de présentation et d'ateliers pratiques fondés sur des situations concrètes.

## JOUR 1

### **MATIN :**

- L'Autisme, une première approche
- Un bref rappel historique, l'expérience vécue et les définitions officielles, le spectre autistique
- L'Autisme en tant qu'objet de clichés sociaux, de représentations fluctuantes
- L'impact de la (mé)connaissance de l'Autisme sur le devenir effectif des personnes concernées
- La théorie des « niveaux » d'Autisme et ses limites

### **APRES-MIDI :**

- L'Autisme en tant que mode de fonctionnement
- Les différents concepts utilisés pour rendre compte du mode de fonctionnement d'une personne avec autisme seront présentés non sous l'angle théorique, mais au travers d'exemples vécus
- Au-delà des modèles théoriques, c'est dans la juxtaposition des grilles de lecture qu'une compréhension sera recherchée

## JOUR 2

### **MATIN :**

- L'Autisme à l'école
- La nécessité de la scolarisation, les obstacles prévisibles et les solutions
- Un retour sur plusieurs témoignages
- Une présentation des outils existants, mais surtout de la manière de faire ses propres outils

### **APRES-MIDI :**

- Des sujets ignorés : l'autisme, l'emploi, l'âge adulte
- Les différentes étapes et les échecs possibles d'un parcours vers l'emploi ; Idées et solutions
- Quelques réflexions sur un thème jamais abordé, y compris par les publications spécialisées : l'autisme chez les personnes âgées

\*\*\*\*\*

Les mots-clefs de cette formation pourraient être résumés ainsi :  
Inter-disciplinarité, recours permanent aux exemples illustratifs, évitement des jargons techniques, riches supports graphiques et visuels, partage d'expériences vécues, temps de questions systématiquement inclus à chaque étape de l'exposé.

Mme MECHEMACHE Yasmina  
Présidente  
☎ 06 15 33 32 35  
☎ 04 76 24 45 49  
Email : [autisme-vies@wanadoo.fr](mailto:autisme-vies@wanadoo.fr)  
Site : [www.autisme-vies.org](http://www.autisme-vies.org)



## Bulletin d'inscription

**Autisme, Syndrome d'Asperger et Situations apparentées :**

**Diagnostic – Scolarisation – Insertion professionnelle  
Surmonter le « drame silencieux » de l'autisme en France**

**à envoyer, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'Association Autisme V.I.E.S.  
(pour les établissements faisant intervenir les fonds de formation continue, nous vous ferons parvenir une convention de formation)**

**Association Autisme V.I.E.S.  
104 avenue Ambroise Croizat  
38400 ST MARTIN D'HERES**

NOM/Prénom.....

Adresse personnelle ou établissement : .....

N° de Tél. fixe : ..... Portable.....

Email .....@.....

	<b>Salariés</b> Formation prise en charge par la formation continue <b>220 €</b>	<b>Professions libérales</b>  <b>200 €</b>	<b>Parents* Etudiants*</b> <b>AVS* Chômeur*</b> <b>120 €</b>
<b>Lundi 09 et Mardi 10 décembre 2013**</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Jeudi 23 et Vendredi 24 janvier 2014**</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date et Signature :

cachet pour les établissements et les libéraux

\* joindre un justificatif (notification MDPH pour les parents, carte étudiants, attestation employeur ou fiche de paye pour les AVS...)

\*\* Les formations n'auront lieu que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant

## Les modalités d'inscriptions

**Les tarifs indiqués** sont hors déplacement, hébergement, repas

**Les inscriptions devront être obligatoirement accompagnées du règlement.**

**Les inscriptions seront validées au fur et à mesure de leur arrivée, selon le statut du stagiaire (salarié, parents, avs...) et selon le quota attribué à chaque statut. Une liste d'attente sera établie.**

**Les formations n'auront lieu que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant.**

**A la date limite des inscriptions**, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente. En cas de désistement la place est proposée à la première personne inscrite sur la liste.

**Un mois avant la date du stage**, les participants reçoivent : la confirmation (lieu, horaires), la convention de formation et sur demande, les renseignements sur les possibilités d'hébergement.

**Annulation de l'inscription** par le stagiaire :

- 25 jours avant le stage, 30,00 Euros de frais de dossier seront dus à l'Association Autisme V.I.E.S.

- entre 25 et 15 jours avant le stage, 25 % du règlement seront dus.

- moins de 15 jours avant le stage, 50 % du règlement seront dus.

- si le stagiaire ne se présente pas sur le lieu du stage, le règlement total sera dû.

**Annulation du stage** par l'Association Autisme V.I.E.S. - toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement.

**Validation** - délivrance d'une attestation de formation établie par le formateur. Toute absence à une partie du stage donnera lieu à une modification de l'attestation.

**Public concerné** - professionnels de l'éducation spécialisée, étudiants, professions libérales, parents

**Évaluation de stage** - grille d'évaluation remise au formateur à la fin de la session.